LE GRENIER DES COLLINES
Banque alimentaire de la MRC

Politique de confidentialité

Adopté le 14 décembre 2022 par le conseil d'administration
Résolution #221202

Préambule

Le Grenier des Collines, banque alimentaire de la MRC des Collines, tient à assurer la sécurité, le respect et la protection des informations personnels recueillis des utilisateurs des services, des bénévoles et des donateurs.

Le Grenier des Collines se réserve le droit de modifier cette politique en tout temps et s'engage à la tenir à jour.

Usagers des services

Certains renseignements personnels sont demandés pour avoir accès au service de la banque alimentaire : nom, prénom, adresse, date de naissance, source de revenu, montant du revenu etc. Ces renseignements peuvent changés selon les besoins de l'organisme et des bailleurs de fonds.

L'utilisation de ces renseignements a pour objectif de compiler des statistiques et fournir aux bailleurs de fonds et aux donateurs des indicateurs de profils. Cependant, en aucun cas, les usagers peuvent être identifiés puisque les noms, prénoms, adresses etc. ne sont jamais divulgués.

Seulement les employés autorisés de la banque alimentaire ont accès à ces informations et les traitent de façon sécuritaire et confidentiel.

Les renseignements personnels recueillis sont conservés dans un lieu sûr et sécurisé.

Les usagers ont le droit en tout temps de faire la demande auprès de la direction générale afin de consulter leur dossier et modifier les informations s'y retrouvant.

En aucun cas, les renseignements personnels des usagers peuvent être divulgué à des tiers sans une autorisation de divulgation des renseignements personnels dûment signé par l'usager.

Bénévoles

Les renseignements personnels de tous nos bénévoles demeurent strictement confidentiels et ceux-ci ne seront en aucun cas divulgués à des tiers sans consentement. Les bénévoles seront informés de toute reconnaissance publique prévue les concernant. Le Grenier des Collines s'engage à respecter l'anonymat des bénévoles qui le désirent.

Les renseignements personnels des bénévoles sont conservés dans un lieu sûr et sécuritaire et seulement les employés autorisés du Grenier des Collines y ont accès.

Advenant des contacts entre les utilisateurs et les bénévoles dans le cadre d'activités, les bénévoles ont le devoir de ne porter aucun jugement et de ne divulguer en aucun cas, des renseignements personnels et/ou pouvant atteindre le respect de la vie privé des usagers.

Donateurs

La collecte des renseignements personnels ou nominatifs recueillis de nos donateurs sont utilisés afin de répondre aux exigences de l'Agence du Revenu du Canada. Nous conservons un registre de tous les dons versés au Grenier des Collines. Les données qui y figurent demeurent privés et confidentiels. De plus, tous ces renseignements sont conservés dans un lieu sûr, accessible uniquement par la direction générale. La liste des donateurs du Grenier des Collines n'est divulguée à aucun autre organisme.

Infolettre

Les donateurs peuvent en tout temps se désabonner de l'infolettre courriel en cliquant sur le lien à cet effet.

Communication future

Le Grenier des Collines peut contacter ultérieurement les personnes qui ont fait un don ou qui se sont inscrites à un événement, afin de leur transmettre de l'information sur divers sujets. Ces communications peuvent se faire par la poste, par téléphone ou par courriel. Si les donateurs refusent ces communications, il suffit de nous en informer.

Le Grenier des Collines
2-34 Chemin de l'Église,
Val-Des-Monts, QC
J8N 2A1
819-457-1010
legrenierdescollines@bellnet.ca

**Le Grenier des Collines ne se porte pas garant des politiques et des procédures en matière de confidentialité des autres organismes partenaires ou référés. Il est donc du devoir des utilisateurs de s'informer et/ou de consulter les politiques des organismes distincts.*

Adopté le 14 décembre 2022 par le conseil d'administration
Résolution #221202

LE GRENIER DES COLLINES
Barque alimentaire de la MRC

Respect de la confidentialité

Pour employés et bénévoles (Annexe 1)

Je soussigné, _____ en tant que bénévole ou employé du Grenier des Collines, je m'engage à respecter la confidentialité pendant et après ma période de travail et/ou d'implication.

- Je ne parle en aucun cas des usagers et de l'équipe de travail en dehors du Grenier des Collines à moins qu'une entente d'échange d'informations confidentielles n'ait été signée préalablement.
- Je détruis toutes informations à caractère nominatif dans la déchiqueteuse et/ou en dispose en un lieu sûr et verrouillé.
- Je verrouille en tout temps la session de mon ordinateur lorsque je ne l'utilise pas.
- Je ferme et verrouille la porte du bureau lorsqu'il n'y a pas personne à l'intérieur ou lorsque je quitte.
- Lors d'une intervention avec un usager, je m'assure d'être dans un lieu calme et au besoin, je ferme la porte du bureau.
- Je n'affiche aucune information ou photo d'un usager, un bénévole ou un employé sans préalablement demander son consentement, verbal ou écrit. Je me dois de retirer ladite information ou photo si la personne retire son consentement.
- Les informations personnelles des usagers, bénévoles et/ou employés qui sont, pour le bon fonctionnement de l'organisme, sur des listes papier, sont consultable seulement par les employés et/ou les bénévoles ayant signé cette présente entente.

<u>Je comprends et j'accepte les conditions susmentionnées et j'y consens :</u>

En aucun temps, je divulguerai des informations sur ce que j'ai vu ou entendu au Grenier des Collines et qui pourraient porter atteinte à la vie personnelle d'un usager, un employé, un bénévole ou de la direction.

Prénom/Nom :

Signature : _____

Signé à _____ le _____

Adopté le 14 décembre 2022 par le conseil d'administration
Résolution #221202